

Discours de Benoît Schneckenburger

Président de la Libre Pensée

C'est avec beaucoup d'émotion et de combativité que nous voilà réunis cet après-midi pour ce meeting unitaire. Après les riches débats de cette matinée organisés à l'initiative notamment de la **Vigie de la Laïcité**, et accueillis par la **Grande Loge de France**, nous voici réunis pour faire vivre l'esprit laïque.

La **Fédération Nationale de la Libre Pensée**, a été depuis 1847 de tous les combats pour mettre fin **aux prétentions des religions, quelles qu'elles soient, pour régir la loi commune**. La Libre Pensée prit une part essentielle dans le vote de la *loi de Séparation* avec **Ferdinand Buisson** qui la présidait depuis 1902 ou **Aristide Briand** et **Jean Jaurès** en étaient membres.

Que de chemin parcouru pour que la liberté de conscience et d'expressions, consacrée par les articles 10 et 11 de la *Déclaration de 1789*, soit accomplie dans le droit commun. Il a fallu revenir sur toutes les prétentions cléricales, de la naissance à la mort, à s'immiscer dans nos vies. Il a fallu séparer les cimetières, les écoles et le parlement des Églises, avec fermeté, face à une Église rétrograde envers les idées d'émancipation individuelle.

La *loi de 1905*, toute la loi, en est l'aboutissement. En pleine **Affaire Dreyfus**, quand l'Église et la réaction ne cachent pas leur antisémitisme, elle a été la loi mettant fin au risque de guerre civile. Elle est la loi de la liberté : celle des consciences, punissant toute discrimination envers les opinions ; et par conséquent elle protège réciproquement le libre exercice des cultes. Elle est enfin une loi profondément démocratique en ceci qu'elle fait de la volonté générale l'origine de la loi, et non une révélation qui ne regarde que les seuls croyants.

Que de chemin parcouru, donc ! Mais que de reculs en même temps, le colonialisme ayant refusé de l'appliquer dans les départements. La République conciliante après la **Boucherie de 1914-1918**, a cru s'attacher la hiérarchie catholique en refusant d'abroger les concordats, cela n'a pas empêché les plus hautes autorités ecclésiastiques de se vendre au traître Pétain.

Au XIX^e siècle l'école libre était le slogan des **Libres Penseurs** qui voulaient l'arracher à l'endoctrinement religieux. Après tant de reniements et de cadeaux, de **Debré** à **Blanquer**, l'École publique est ravagée et les écoles privées sous contrat détournent chaque année des milliards de subventions publiques. Nous réclamons encore et toujours **l'Abrogation de la loi Debré !**

Le pire pourtant est devant nous. La manipulation de l'esprit de la laïcité atteint des sommets. L'extrême-droite, bien vite dédramatisée par des apprentis sorciers, en fait son cheval de bataille contre nos compatriotes musulmans. Alors que par définition toute religion révélée prétend que ses valeurs l'emportent sur celles temporelles, seuls les musulmans sont accusés de *séparatisme*. De loi de défense des libertés ; la laïcité passe pour répressive, tant pour ceux qui la manipulent qu'au yeux, notamment des plus jeunes, qui se voient stigmatisés.

Aujourd'hui, pour la **Libre Pensée**, l'enjeu est net : il faut redonner à la laïcité ses principes émancipateurs : la *loi de Séparation de 1905* n'est pas la loi dite « *séparatisme* ». Il est urgent d'abroger la *loi du 24 août 2021* : elle met sous tutelle les associations culturelles contrairement à **l'article 2 de la loi de 1905** ; elle porte atteinte à la Liberté d'association en élargissant les motifs de dissolutions administratives des associations *loi 1901*.

Le combat pour la démocratie et la liberté de pensée a accompli un pas décisif en 1905, il est encore nécessaire de le mener : *A bas la Calotte, vive la Sociale !*